

Compte-rendu de l'Atelier « Mutualisation – Coordination des compétences »

Mardi 5 mars – 18h

Salle de réunion du 2ème étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : O'Village, Collectif Handicap 54, Croq'Espace, Banque Alimentaire, Trans'culture, Jamaïk'Arts, Tricot Couture Service, Habitat et Humanisme, Reponse, Ligue de l'enseignement 54, Centre Equestre Drouot, Adayi.

Elu(s) : Azzam CHEIKH, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative, Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Participative.

Service de la Ville : Vie Associative

Azzam Cheikh remercie les participants d'être venus aussi nombreux et rappelle que cet atelier a été créé suite au dernier conseil des associations où celles-ci ont exprimé un besoin de se rencontrer et travailler ensemble dans des buts et projets communs. Dans une société où les associations voient leurs moyens financiers, humains en baisse : la mutualisation doit être une des réponses face à la crise économique qui perdure. La mutualisation permet d'innover, trouver de l'originalité, répondre à de nouveaux besoins, tout en préservant l'indépendance et la particularité de chaque association.

Cette première réunion a permis de débattre autour des attentes de la mutualisation et de ce nouvel atelier.

1. Exemples de mutualisation

Le Collectif Handicap 54 (regroupant 35 associations du domaine social) vit actuellement cette expérience avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : un questionnaire a été envoyé à 300 associations, afin de connaître leurs besoins et éventuellement leurs propositions de services. 50 questionnaires sont revenus. Cela va permettre de créer un réseau où les associations pourront échanger matériel, compétences et savoir-faire. La règle d'or étant de ne jamais parler d'argent.

La Ligue de l'enseignement 54 a créé une plateforme internet qui sera bientôt opérationnelle où les associations seront invitées à s'y inscrire afin de proposer leurs services (matériel, véhicule, local, ressources humaines...) et en demander en échange (une association doit avant tout proposer un service avant de pouvoir exprimer ce dont elle a besoin). La création d'un encart « foire aux questions » permettra de faciliter les échanges. En outre, les personnes inscrites seront invitées à des rencontres afin de créer un véritable lien inter-associatif, faire vivre ce nouveau dispositif et aboutir à des projets communs.

2. Propositions d'idées

- Se connaître avant tout

La majorité des associations présentes estiment qu'il est important de se faire confiance avant de mettre en commun des moyens humains ou du matériel (exemples : peur de la perte du bénévole qui se tournerait totalement vers l'autre association, perte totale ou partielle de l'indépendance...). Partager des moments conviviaux permettrait de se faire connaître. Azzam Cheikh rappelle que la création du Conseil des Associations a permis de mettre en place plusieurs ateliers qui fonctionnent

très bien, mais remarque que la plupart des associations travaillent ensemble, mais ne se connaissent pas pour autant.

- Rencontres thématiques

Favoriser l'humain en organisant 3 à 4 fois par an des rencontres sur des thématiques précises comme la solidarité, qui seraient ouvertes à toutes les associations qui désireraient y participer.

- Site internet des associations

Il est proposé de créer une rubrique « mutualisation » par le biais du site internet des associations. Celle-ci pourrait recueillir les besoins et les offres. Même principe que pour le site en lui-même : ce serait les associations qui alimenteraient cette nouvelle rubrique.

La ville aura un rôle de partenaire, qui favorisera les rencontres et permettra l'aboutissement des projets, dans la mesure où ceux-ci répondent aux besoins locaux.

Remarque : La mutualisation doit être une possibilité et non une obligation.

3. Exemple de projets inter-associatifs

La semaine carnavalesque : L'objectif est d'une part de faire se rencontrer les enfants de différents quartiers de Vandœuvre et d'autre part, de construire avec d'autres associations, un événement festif de qualité. Y participent : Croq'Espace, MJC Etoile, MJC Centre Social Nomade, MJC Lorraine, Club Arlequin, Tricot Couture Service, les Jardins du Charmois et la ludothèque de Vandœuvre.

La foulée du bonheur : Manifestation équestre à l'intention des enfants en rémission du cancer. Y participent : Association du foyer des étudiants du Montet, Centre Equestre Drouot et l'Aremig.

4. Rappel du rôle des futurs référents

Animer et préparer les réunions, participer à la validation des comptes rendus et à la définition de l'ordre du jour des réunions.

Leur travail est également de rendre compte du travail de l'atelier lors des réunions du comité de pilotage ou des réunions plénières du conseil des associations.

Les référents doivent donc être disponibles et respectueux de l'engagement pris.

La prochaine réunion aura lieu le:

Mardi 2 avril 2013 à 18h – Salle de réunion du 1^e étage

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- **Réflexion autour de la mutualisation**
- **Election des référents d'atelier**